

Les Médecins Maîtres-Toile

[Accueil](#) ▶ [L'association](#) ▶ [Espace membres](#) ▶ [Les outils et services associatifs](#) ▶ [Utiliser le Module de gestion des membres 2/2](#)

Publié le : 28 avril 2007

**Publication antérieure :
10 mars 2007**

 **Imprimer cet article**

Auteur :
Alain Sichel †



Utiliser le Module de gestion des membres 2/2

2. Gestion de ses sites personnels

Après un **premier article** sur l'utilisation du Module de gestion des membres pour ses données personnelles, cet article présente la mise à jour des informations sur ses sites [1].

Sommaire

- [Connexion au Module de gestion des membres](#)
- [Gestion des sites personnels](#)
- [Modifier les informations sur un site](#)
- [Liens croisés](#)
- [Ajouter un nouveau site](#)
- [Contrôle du classement d'un site](#)

Connexion au Module de gestion des membres

Après vous être identifié, la [page d'accueil](#) vous indique les possibilités du Module de gestion des membres (des liens en bas et à gauche de chaque page dirigent vers les différentes pages).

Gestion des sites personnels

En cliquant sur [Gestion des sites personnels](#), la page vous montre la liste de vos sites, avec :

- ▶ son numéro dans la table des sites,
- ▶ son nom et son URL,
- ▶ une phrase de description,
- ▶ son statut,
- ▶ un bouton radio permettant le choix du site principal,
- ▶ un lien vers la fiche du site.

Le statut peut être ACTIF, DESACTIVE, INTERDIT, ou ATTENTE. Le changement de statut nécessite l'intervention du [secrétaire](#). Pour qu'un site apparaisse sur "[Les sites des Médecins Maîtres-Toile](#)", il faut qu'il soit ACTIF et qu'un classement soit proposé (Site personnel, Santé ou Commercial), ce qui nécessite un vote des membres actifs.

Le choix du site principal permet l'affichage d'une vignette pour ce site. Tant que le système ne permettra pas la création automatique de vignette, nous serons limités à un site par membre. Il faut choisir comme site principal celui que vous avez indiqué sur votre "[fiche auteur](#)".

Modifier les informations sur un site

Après avoir cliqué sur "Editer", la fiche de présentation du site apparaît. Les informations indispensables sont :

- ▶ l'URL du site,
- ▶ son nom,
- ▶ le (ou les) flux de syndication (il y en a 2 pour les sites Spip, un pour les articles et un pour les brèves),
- ▶ la description moyenne (les descriptions courte et longue ne sont pas utilisées actuellement),
- ▶ au moins un mot clé.

Cette page vous permet aussi de voir le nombre de clics obtenus (ce comptage permet de savoir le nombre de fois où un visiteur a cliqué sur le site à partir de la page [Les sites des MMT](#)).

Il est également possible de voir la (ou les) vignettes du site en mémoire, la vignette calculée par [Snap Shots](#) que l'on peut enregistrer si la page d'accueil du site a changé.

Liens croisés

Un ou plusieurs de vos sites peuvent bénéficier de l'échange de liens croisés s'ils remplissent les conditions pour cela, voir l'article [Liens croisés](#).

Ajouter un nouveau site

Si vous avez un nouveau site ne figurant pas encore sur la [liste de vos sites](#), cliquez sur [Ajouter un site à mon propre compte](#), et renseignez les différents champs. Le secrétaire vous contactera pour indiquer votre site dans la liste s'il s'agit d'un site personnel ou commercial ou pour organiser le vote permettant de le classer site santé.

Contrôle du classement d'un site

Le Module de gestion des membres permet également le contrôle du classement d'un site afin de vérifier s'il s'agit bien d'un site d'un MMT, ainsi que le classement de ce site (santé, personnel ou commercial).

Pour cela, vous pouvez indiquer sur votre site un lien,

- ▶ soit sur l'image du toucan,
- ▶ soit sur "Vérifier" ou "Membre MMT-Fr",

avec comme lien :

```
<a href="http://www.mmt-fr.org/fred/classement-site-MMT.php?Numero=61" target="_blank" title="Cliquez pour vérifier le classement du site"></a>
```

Il faut remplacer 61 par le numéro de votre site (visible sur la [liste de vos sites](#)), le `target="_blank"` est à supprimer si vous ne souhaitez pas l'ouverture d'une nouvelle fenêtre du navigateur.

Voici un exemple de l'utilisation de ce système : allez sur la page [CODES 78 - CYES](#), dans la colonne gauche de la page, sous le toucan, cliquez sur "Membre MMT-Fr". Ensuite, vous pourrez changer 61 pour un autre nombre dans la barre d'adresse pour voir d'autres exemples.

[1] Cet article a été modifié le 27/04/2007 pour ajouter l'indication des flux de syndication et le 28/04/2007 pour permettre l'enregistrement d'une vignette.



Imprimer cet article

Copyright Médecins Maîtres-Toile francophones
[Espace membres](#) - [Administration](#) - [Crédits](#)
